

Compte-rendu de séance du conseil municipal Séance du 9 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le douze octobre à vingt heures trente, les conseillers municipaux de la commune de Lentillac du Causse se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian ROUQUIE, Adjoint

Date de convocation : 2 novembre 2020

Présents : Françoise LAPERGUE - Christian ROUQUIE – Jean-Louis DELPECH – Marc RICHARD - Marie-Hélène DELTEIL – Aurélie POUJADE – Guilhem BOUCHER

Secrétaire de séance : Guilhem BOUCHER

Madame le Maire constate que la majorité des membres du Conseil Municipal est présente ou représentée et que ce dernier peut valablement délibérer.

La lecture du compte rendu du dernier conseil n'appelant aucune observation, il est validé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Adressage : lancement de la consultation
- 2) Subvention Groupama pour l'achat du défibrillateur
- 3) Aide aux communes sinistrées par les intempéries

ADRESSAGE : MODIFICATION DE NOMS ET LANCEMENT DE LA CONSULTATION 2020/26

Madame le Maire présente la liste des noms de rues étudiés dans le cadre de la mise en place de l'adressage :

Quelques points sont à modifier :

- Impasse des mazes et impasse de l'école fusionneront en Rue de l'école
- Suppression Chemin des Mazes sud et impasse des Mazes sud fusionneront en Chemin des Mazes
- Changement de l'impasse de Lafargue en Impasse du Lac
- Changement de l'impasse du Dolmen en Impasse de la Pierre Levée
- Changement place d'Aussou en Chemin Del Gascou

Madame le Maire propose de lancer la consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité, les modifications apportées et autorise Madame le Maire à consulter les entreprises relatif à la mise en place de l'adressage.

SUBVENTION GROUPAMA POUR DEFIBRILLATEUR : 2020/27

Madame le Maire demande l'autorisation pour solliciter Groupama dans le cadre de l'acquisition du défibrillateur et d'encaisser l'aide de 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil valide à l'unanimité cette demande de subvention et autorise Madame le Maire à l'encaisser.

APPEL A LA SOLIDARITE POUR LES COMMUNES SINISTREES PAR LES INTEMPERIES : 2020/28

Madame le Maire donne lecture d'un courrier émanant de l'Association des Maires 06, concernant un appel à la solidarité au profit des communes sinistrées par les intempéries du 2/10/2020

Après en avoir délibéré, le conseil valide à l'unanimité une aide exceptionnelle de 300 € et autorise Madame le Maire a faire le mandatement sur le compte de l'ADM 06

QUESTIONS DIVERSES :

- Madame le Maire donne lecture d'une carte de remerciement de la part de Mme Delpech Laurence, concernant la régularisation de ses congés payés délibérée par le Conseil municipal.
- Madame le Maire fait part au Conseil des remerciements de la part Mr et Mme Delpech touchée par les attentions portées lors du décès de leur maman.

L'ordre du jour comportant trois délibérations étant épuisé, La séance est levée à 22h50

Fait à Lentillac du Causse,

Le 12 novembre 2020

Le Maire,



Françoise LAPERGUE